

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 13 (1868)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Idées et réflexions sur la tactique moderne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347485>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

---

N° 21.                      Lausanne, le 21 Octobre 1868.                      XIII<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Idées et réflexions sur la tactique moderne. — L'armée zuricoise dans la guerre du Toggenbourg. (*Suite.*) — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — Tables de tir pour le canon de 12 rayé, de l'artillerie suisse.

---

## IDÉES ET RÉFLEXIONS SUR LA TACTIQUE MODERNE.

Nous avons déjà mentionné <sup>(1)</sup> la brochure publiée récemment sous ce titre par le roi de Suède et pieusement dédiée par l'auteur à l'instituteur de ses jeunes années, au général comte Henning de Hamilton.

Nous [voulons aujourd'hui faire connaître plus en détail cet intéressant opuscule, paru maintenant en français <sup>(2)</sup>, vu les questions importantes qu'il soulève.

Après une introduction résumant en quelques pages tout l'historique de la tactique, le roi Charles XV examine les modifications les plus urgentes à y apporter ensuite des nouvelles armes à feu, en s'appuyant d'essais faits l'an dernier aux camps de manœuvres suédois.

Les armées, pense-t-il, débiteront le plus souvent par de longues et indécises tiraileries, consommant inutilement les munitions et détruisant la confiance. Dans cette situation « passer immédiatement du feu à de longues distances à l'attaque à l'arme blanche, est impraticable. L'expérience a fait voir que pendant le temps nécessaire à cette manœuvre, la grêle de balles vomie par le fusil de la nouvelle invention vous enlève une si grande partie de votre troupe, que vous arrivez

<sup>(1)</sup> Voir *Revue militaire suisse* du 18 mai 1868, n° 9, où nous avons parlé de cette brochure d'après l'édition allemande.

<sup>(2)</sup> Paris. Tanera, éditeur, 1 broch. grand in-8°, avec 2 planches.

sans force devant l'ennemi. Le résultat des longues portées actuelles sera donc, selon beaucoup de probabilité, de rester où l'on se trouve ou de battre en retraite. Jadis les lignes d'infanterie se fusillaient de près avec leurs armes à canon lisse, mais cette proximité permettait au plus décidé et au plus hardi de passer subitement à l'offensive et de réussir.

« Désormais, pour éviter une fusillade inutile, l'on devra chercher, sous le feu, à s'approcher successivement de son adversaire, pour terminer la lutte à la pointe des bayonnettes.

« Il est évident que les marches offensives seront, comme jusqu'ici, couvertes par le feu des tirailleurs ; mais il faudra que les troupes en colonnes se gardent bien de conserver un ordre trop profond à mesure qu'elles s'approchent des tirailleurs engagés, car plus la profondeur est grande, moins l'on dispose de feux. Si, marchant dans cet ordre, l'on est forcé de s'arrêter un instant, peut-être même souvent, sous le feu le plus efficace de l'ennemi, il faudra bien se déployer pour y répondre. Qu'arrivera-t-il alors ? Une manœuvre sous le feu de l'adversaire, épreuve de tout temps formidable pour l'infanterie, mais grosse de risques et de périls depuis l'adoption des fusils nouveaux. Le terrain ne peut pas toujours protéger toutes les évolutions requises, et l'on doit admettre qu'un adversaire habile saura vous contenir précisément sous le feu le plus meurtrier. Mais comment marcher ensuite en avant ? Il faudra donc abolir les colonnes profondes pour ces circonstances. Les remplacera-t-on par de longues lignes continues ? Non, car la marche en bataille, surtout avec les gros bataillons de l'époque actuelle, est trop lente, trop fatigante, trop difficile à maintenir avec ensemble ; on se verra peut-être forcé, pendant cette marche, de changer de direction, de former des carrés, de se rompre pour tourner des obstacles, de se reformer ensuite, et personne n'ignore combien toutes ces révolutions sont lentes et pénibles, si l'on prend la ligne en bataille pour point de départ.

« Eh bien ! rompons cette ligne ! Que, par exemple, deux compagnies déployées, avec un intervalle considérable entre elles, suivent immédiatement les tirailleurs ; que les deux autres compagnies du bataillon, formées comme les précédentes, suivent derrière les intervalles de celles-ci. Cet ordre ne présentera pas une profondeur de nature à augmenter l'efficacité du feu de l'ennemi ; le rétrécissement du front facilitera la marche et le maintien de l'ensemble. Le cercle et le carré de compagnie s'exécutent commodément avec cette formation, et si l'on veut se mettre en bataille, les compagnies postérieures n'auront pour le faire qu'à marcher dans l'intervalle des antérieures. Le chef juge-t-il à propos de passer de l'ordre mince à

l'ordre profond, repleyant deux à deux les compagnies placées en échiquier, il obtient de la sorte une double colonne de division plus propre à résister que les deux rangs de l'ordre en bataille, et présentant un front double de celui de la colonne profonde, sans être comme elle exposée aux ravages des projectiles ennemis.

« En supposant la brigade composée de deux régiments, les bataillons de l'un, placés en échiquier, formeront la première ligne; ceux du second se tiendront en doubles colonnes de division derrière les intervalles du premier. Ainsi tous les bataillons de la brigade ne seront pas rompus en compagnies; la moitié de son effectif restera plus concentrée sous la main, soit pour repousser une attaque en flanc, soit pour appuyer, contre une charge de front, les troupes placées en première ligne. Les conversions que l'on peut être appelé à faire subir à ces colonnes auront lieu par le milieu de chacune d'entre elles, afin de donner à l'exécution de la manœuvre toute la rapidité dont elle est susceptible. La conversion se fera par le demi-bataillon pivotant sur lui-même et non par le bataillon entier, ce qui deviendrait nécessaire si cette manœuvre s'opérait en pivotant sur l'une des ailes du bataillon. L'on prendra garde, toutefois, que la distance entre les compagnies antérieures et les compagnies postérieures de la double colonne de division, soit suffisamment grande pour que ces dernières ne gênent ni n'empêchent, pendant la conversion, les mouvements des précédentes.

« Par le moyen de cette évolution rapide, une colonne formée de la sorte tombera facilement sur le flanc de l'ennemi. Ce sont les attaques en flanc qui protègent avec le plus d'efficacité les troupes engagées. Il est rare que l'agresseur, et cela d'autant plus près qu'il est de la charge à fond, conserve un ordre et un ensemble qui lui permettent de manœuvrer; il aura toujours de la peine à protéger son flanc, du moins avec les troupes qui fournissent la charge. N'oublions pas nous-même cette circonstance importante, et qu'en chargeant, par exemple, avec les pelotons de la ligne, nous soyons préparés à couvrir nos flancs de tirailleurs en colonne ou en chaîne, suivant l'exigence du cas.

« Je reviens à l'ordonnance en échiquier des compagnies du bataillon, pour ajouter que cette formation procure en outre l'avantage de disposer d'un nombre de feux plus considérable que ceux de la ligne seule. C'est un fait psychologique maintes fois constaté, qu'une troupe s'avance avec plus de calme s'il lui est permis de répondre au feu de l'adversaire. Le même résultat peut encore s'obtenir ici, en faisant avancer deux compagnies en colonne sur la chaîne des tirailleurs pour y augmenter et y entretenir le feu, jusqu'à ce que les

deux autres, rompant cette chaîne, engagent à leur tour le combat. Les tirailleurs suivent le mouvement, et la nouvelle ligne se rapproche de l'ennemi, soit pour s'arrêter et fournir ses feux, soit aussi, la distance étant convenable, pour charger à la bayonnette, en ayant pour réserve les compagnies dégagées.

« A la faveur de ce dégagement ou relèvement alternatif, nous ne cesserons pas un instant de rendre à l'ennemi feu pour feu, tout en gagnant nous-mêmes toujours plus de terrain. La troupe s'avancant de la sorte se servira de ses feux sans qu'il lui soit loisible de se livrer à une *tirailleurie* continuelle, et les chefs auront le temps et le moyen de la calmer et de remettre l'ordre dans ses rangs, ce qui sera surtout facile pour les compagnies restées en seconde ligne après chaque dégagement successif.

« Quoique l'ordonnance tactique esquissée ci-dessus permette à chaque bataillon de s'avancer en faisant usage de ses feux, et qu'elle doive par conséquent être considérée comme offensive, je ne prétends nullement dire que ces compagnies en échiquier soient parfaitement convenables dans une charge décisive à la bayonnette, surtout si l'ennemi persiste à garder son terrain. Dans les cas de cette nature, les bataillons de la seconde ligne, formés en doubles colonnes de division, fourniront la charge en passant entre ceux de la première, lesquels, reployant leurs compagnies placées en échiquier, les suivront pour les soutenir. J'ajouterai que la manœuvre par compagnies en échiquier, faite en vue de renforcer le feu des tirailleurs, entraîne une lenteur plus ou moins grande. Ainsi, dès que, dans un mouvement offensif, la distance à parcourir sera courte, il faudra préférer la double colonne de division ou les anciennes colonnes de compagnie, combinées avec les chaînes de tirailleurs. La manœuvre en échiquier convient particulièrement au cas où la nature du terrain vous laisse, pendant une longue marche offensive, exposé au feu de l'ennemi.

« Une autre modification tactique urgente sera l'amincissement du carré. Quelle que soit la profondeur des rangs, elle n'empêchera pas le cavalier muni d'un bon cheval, de culbuter l'infanterie. C'est dans l'attitude ferme et résolue du carré, et surtout dans la vigueur de son feu, qu'il faut chercher les moyens de repousser avec succès la cavalerie. Avec les effets formidables des inventions récentes, il est évident que l'on commettrait une grande faute en ne cherchant pas à disposer dans le carré du plus grand nombre de feux possible. Je crois donc que pour avoir toute l'étendue requise à cet effet, les faces du carré ne devront pas comporter plus de deux rangs.

« Pour ce qui concerne plus particulièrement notre armée, dans laquelle le bataillon se compose de 12 pelotons, il est nécessaire de

tenir compte du rôle des tirailleurs dans la formation du carré. A cet égard, que les pelotons de tirailleurs soient présents ou qu'ils soient détachés, le carré sera, selon moi, pour éviter des méprises et des malentendus, formé d'une seule et même manière. Si donc les pelotons de tirailleurs sont appelés à se joindre au carré, ils se placeront simplement à la queue, qui comptera de la sorte quatre rangs. Loin d'amener des inconvénients, cette disposition sera d'un grand avantage, surtout si le bataillon reste longtemps en carré; les pelotons de la ligne formant le côté postérieur du carré, pourront servir de réserve mobile prête à se porter immédiatement sur le flanc menacé.

« Par suite de la portée considérable de l'artillerie actuelle et de la grande rapidité de son feu, les chefs des armées belligérantes choisiront sans doute de préférence pour leurs positions de bataille les terrains nommés ouverts en topographie, car les terrains accidentés cachent ou restreignent l'horizon et rendent nuls les avantages du feu direct à de longues distances. Mais si l'on peut choisir une position qui, tout en présentant un terrain ouvert devant elle, offre un abri aux troupes et les dérobe à la vue de l'ennemi, cette position sera toujours la meilleure, comme elle l'a été jusqu'ici.

« Si je mentionne ce vieil aphorisme militaire, c'est que, malgré tous leurs avantages, les fusils nouveaux ne pourront jamais, selon moi, se passer de l'appui des canons rayés, criblant de leurs projectiles l'adversaire qui s'avance contre telle de vos positions, ou, si l'on est soi-même l'assaillant, la partie de la position ennemie contre laquelle se dirigera votre attaque principale.

« J'ai cherché à montrer la souplesse et les avantages de l'ordre mince, permettant de passer avec une facilité parfaite d'une formation serrée à une formation étendue et vice-versa. Cette qualité ne répond toutefois pas à toutes les exigences. Aussi longtemps, surtout, que les colonnes profondes resteront la formation d'attaque de la plupart des armées étrangères, on peut et l'on doit s'attendre au cas où l'ennemi voudra forcer en masse la position allongée et amincie que je viens de conseiller. Le terrain le protégera peut-être de telle sorte que ses colonnes resteront cachées jusqu'au dernier moment, pour s'élancer subitement sur vous, et que, quelque souple que soit l'ordre mince dans lequel vous vous trouverez, vous aurez à peine le temps de passer à une formation plus compacte. Pour être à même de faire face à des éventualités du genre de celle qui vient d'être signalée, il est nécessaire d'avoir sous la main de l'artillerie, qui, contenant les masses de l'ennemi, anéantisse leur attaque ou du moins en diminue la violence. »

A cet effet le roi de Suède introduirait un nouveau matériel, soit

des pièces de canon légères, rayées et se chargeant par la culasse, de 44,5 millimètres de calibre, portant à 750 mètres, pouvant tirer 4 à 5 coups par minute, attelées de deux chevaux et manœuvrant toujours avec l'infanterie à raison de deux pièces par bataillon, pour couvrir d'obus les colonnes ennemies.

Après avoir fait ressortir la haute utilité de tels canons dans la plupart des cas qui se présenteraient à la guerre, l'auteur voue son attention à la mousqueterie, qu'il voudrait aussi perfectionner comme suit pour la rendre très efficace même aux grandes distances :

« Comme il n'est guère probable que toute l'infanterie d'une armée puisse être exercée à une justesse de tir suffisante, il faudra créer dans l'armée un corps spécial de carabiniers. On ne munira pas l'arme du fantassin ordinaire de hausse pour les longues portées, car il ne saura pas s'en servir et cela n'aboutirait qu'à un gaspillage inutile de munitions. La hausse de l'infanterie de ligne est destinée aux distances qui se trouvent dans la limite du but en blanc ; celle du carabinier, spécialement exercé au tir, correspondra à toutes les portées de son arme.

« L'on pourra continuer à tirer les carabiniers du régiment, et on les emploiera de préférence réunis. Cependant il sera bien d'adjoindre à chaque brigade une petite division fixe d'un corps permanent de carabiniers.

« Ces fantassins d'élite seront organisés en bataillons, mais on les exercera relativement peu aux manœuvres de cette unité tactique, vu qu'ils ne se présenteront que par compagnies dans la brigade, où leur coopération sera restreinte aux cas demandant une grande précision de tir, surtout à de longues portées.

« Tandis que le soldat de la ligne est chargé d'un bagage gênant, le carabinier, libéré de ce fardeau, ne portera que son manteau et son sac aux vivres, afin d'être gêné le moins possible quand l'on aura besoin de son feu.

« On pourra donner au carabinier un bâton ferré muni d'une fourchette, afin qu'il ait pour son arme l'appui qu'un terrain ouvert n'offre pas toujours.

« Les corps de carabiniers seront astreints à un exercice continu, et ils recevront les meilleurs modèles de fusils, fussent-ils même être plus ou moins compliqués ; quant au calibre, ce sera le même que celui des fusils ordinaires. Pour mieux expliquer ce que l'on exige d'eux, l'on pourrait dire que les corps de carabiniers devront suivre une école de tir permanente.

« Les carabiniers constituent une espèce distincte d'infanterie, appelée à exceller par une dextérité de tir poussée jusqu'aux dernières

limites du possible. Les chasseurs ou voltigeurs forment une troisième subdivision de cette arme. Quoiqu'il ne faille pas négliger de donner au fantassin de la ligne l'habileté dont il sera susceptible pour le service de tirailleurs, toute armée bien organisée devra contenir un certain nombre de bataillons de chasseurs exclusivement exercés en vue du combat dans l'ordre éparpillé.

« On demandera peut-être que les qualités principales de ces bataillons soient la promptitude et la rapidité des mouvements, ou, en d'autres termes, on voudra les composer seulement de jeunes hommes, indubitablement plus actifs que les vieux. Une grande rapidité de mouvements entre sans doute dans les conditions d'un bon corps de chasseurs, mais non toutefois à un degré tel qu'il faille passer légèrement sur d'autres qualités souvent tout aussi nécessaires. Aucun corps ne doit être exclusivement composé de jeunes soldats, si l'on veut qu'il supporte avec calme, ordre et solidité les épreuves incessantes et les mille péripéties de la guerre.

« Les bataillons de chasseurs sont principalement destinés à prêter leur concours dans les circonstances exigeant, pour un temps plus ou moins long, les combats à *la débandade* et la guerre de tirailleurs. Cela nécessite une éducation militaire spéciale chez l'individu, et en outre, ce qui est rendu possible par un long exercice, sa pleine confiance en lui-même dans cette mission. Mais il faudra derrière la chaîne des appuis compactes, et ces pierres angulaires du service de chasseurs pourront être formées de gens plus âgés. »

L'auteur voue ensuite quelques lignes à la cavalerie, dont l'importance, pense-t-il, ne diminuera point dans l'avenir ; mais la charge en fourrageurs et les mouvements obliques devront souvent remplacer la charge en muraille.

Revenant ensuite à l'infanterie le roi de Suède estime avec raison que l'emploi plus habituel de l'ordre mince exigera une plus grande somme d'exercice et de connaissance pour chaque individu, que la rapidité du feu demandera d'autant plus de calme et de bravoure, car les pertes, surtout en officiers, seront plus grandes.

« En présence de ce fait, les armées devront être désormais fournies, relativement à leur effectif, de cadres beaucoup plus grands que ceux dont on se contentait jadis. En second lieu, l'ordre mince ne l'exige pas moins, car l'influence des chefs sur la troupe, est, je le répète, moindre avec cet ordre qu'avec l'ordre profond, dans lequel sa voix est mieux entendue, et son exemple placé directement sous les yeux du soldat.

« En dernier lieu, je signalerai l'urgence de ne pas donner à la brigade autant de bataillons que c'était jadis le cas. Les chefs de brigade

auront désormais beaucoup plus de peine à maintenir l'ensemble dans leurs bataillons, qui ne seront plus aussi compactes que du passé. Le résultat en sera que les divisions contiendront un plus grand nombre de brigades. Cela sera sans doute suivi de l'augmentation des états-majors, du personnel du service de santé, de celui de l'intendance, etc. ; mais les brigades deviendront plus mobiles et les détachements à faire de la division en seront singulièrement facilités. Chaque brigade possède d'avance son parc et son train à elle, et l'on n'aura pas, dans les circonstances exigeant le détachement d'une force numérique de cette grandeur, à lui répartir des fourgons et des bagages pour chaque cas spécial.

« Par la disposition de ses bataillons sur une seule et même ligne, le régiment, subdivision de la brigade, pourra, sans rompre son ensemble, exécuter une mission tactique, en portant tout seul la responsabilité de l'issue. Disposant de plusieurs subdivisions assez grandes en elles-mêmes pour agir seules d'après les circonstances, le général divisionnaire aura simplement à donner l'impulsion à ses brigades, à surveiller l'exécution générale des mouvements, en laissant aux chefs de brigade l'initiative des détails.

« Pour épargner les hommes et les chevaux, l'on n'oubliera pas de développer dans l'armée l'usage des télégraphes de campagne. On obtient par leur agence une grande harmonie dans l'ensemble des opérations.

« Avant de terminer l'exposé de ces idées, dont je dois l'inspiration à mes entretiens avec des officiers revenus de la guerre, à la lecture des ouvrages publiés sur les dernières campagnes et au souvenir vivant des observations que j'ai pu recueillir dans un contact personnel avec les troupes, je crois devoir énoncer quelques vues que peut-être tout le monde n'admettra pas, mais qui, j'en ai l'intime conviction, ne laisseront pas de triompher avec le temps.

« Le nombre considérable de soldats que semblent exiger les armées modernes, n'a cessé d'aller en augmentant depuis la révolution française, qui, jusqu'à un certain point, inaugura l'ère des grandes armées. L'accroissement du matériel a suivi dans des proportions identiques. Quelle différence entre le matériel d'alors et le matériel d'aujourd'hui ! Quelles modifications, quels perfectionnements, mais aussi quelle prodigieuse augmentation de frais ! Quelles masses n'en faut-il pas créer et entretenir pour le pied de paix, et à plus forte raison pour l'effectif de guerre et la réserve !

« Une fois, plusieurs fois peut-être, le patriotisme saura s'imposer les immenses sacrifices qu'exige ce besoin. *Mais nous pouvons-nous dire enfin parvenus à la limite des découvertes et des inventions ? Un*

trait de génie crée subitement quelque chose de nouveau dans telle branche du matériel ; toute cette partie de l'ancien matériel devient inutile, et chaque armée se trouve dans l'absolue nécessité de s'approprier l'invention nouvelle pour ne pas courir la chance d'être détruite dans une lutte avec un ennemi mieux armé. Le matériel jusque-là réputé le meilleur reste inutilement entassé dans les arsenaux, et les sommes qu'il a coûtées, amassées au prix de sueurs et de travaux, l'ont été sans fruit. Faudra-t-il pour cela désespérer et cesser de faire des approvisionnements ? Non, car il est indispensable qu'une armée soit en possession d'un matériel sans cesse à la hauteur des exigences de l'époque. L'on s'appropriera donc successivement les améliorations survenues, mais il faudra le faire avec plus de prudence que jamais, de peur que les frais n'entraînent à des dépenses excédant les forces du pays. L'armée ne sera pas plus grande que le pays ne puisse suffire à son entretien. Un jour ou l'autre, chaque état reviendra sans doute à la saine appréciation d'un vieil adage, malheureusement trop dédaigné, sinon totalement oublié de nos temps, *peu, mais bon*. Alors, sans cesser de profiter des découvertes et des inventions qui le méritent, l'on aura toujours sous la main, quelques modifications qu'il puisse être appelé à subir, un matériel à la hauteur des circonstances. Un jour viendra, je le répète, où les grandes puissances reconnaîtront elles-mêmes ce besoin, quoique peut-être seulement après une longue guerre qui aura épuisé leurs arsenaux, et où les petits sentiront bien plus fortement encore la valeur de ce principe.

« Que ces petits états ne cherchent donc pas à faire parade d'un chiffre plus grand, de forces militaires plus considérables qu'ils ne peuvent supporter, et surtout armer, entretenir, exercer convenablement. Le système opposé serait suivi de leur défaite. Ce n'est pas sur le nombre, mais sur la qualité de ses troupes, qu'un petit état doit compter pour la sauvegarde de son honneur et le maintien de son indépendance. »

Telles sont, en tactique moderne, les vues du roi de Suède, c'est-à-dire d'un militaire distingué comme penseur et comme écrivain, et à même d'être bien renseigné. Si plusieurs de ses propositions peuvent appeler la controverse et quelque développement complémentaire, d'autres paraissent répondre pleinement à des besoins urgents et sentis de tout le monde. Il est nécessaire, par exemple, que l'artillerie de campagne, de façon ou d'autre, lie plus intimement son action à celle des masses d'infanterie ; qu'on obtienne des carabiniers <sup>(1)</sup>

(1) Nous parlons de carabiniers du genre de ceux de la Suisse, fantassins munis pour arme principale d'une bonne carabine, et non de ce qu'on appelle impropre-

par un meilleur recrutement, par un allègement d'équipement, par un emploi plus rationnel, toute la puissance possible de feux bien ajustés, de manière à fournir un service moins d'infanterie légère que de tireurs de précision ; qu'on ne désespère point de la cavalerie, mais qu'on l'emploie plus hardiment et en l'armant, désirerions-nous, de mousquetons à répétition ; qu'on médite surtout les sages considérations sur les effectifs et sur le matériel si caractéristiquement résumées dans la formule « peu mais bon ».

En tout cas les diverses questions soulevées par la brochure du roi de Suède méritent d'être examinées attentivement par les militaires animés de l'esprit de progrès et ne le confondant pas avec la manie du remue-ménage et de la fantaisie. Déjà cette matière est sérieusement abordée par les principaux organes de la presse militaire européenne <sup>(1)</sup>, et de son côté la *Revue militaire suisse* sera charmée d'ouvrir ses colonnes aux observations que les *idées* du roi de Suède pourraient suggérer aux officiers de notre armée.



## L'ARMÉE ZURICOISE DANS LA GUERRE DU TOGGENBOURG.

(Appendice à *La campagne de 1712.*)

(Suite.)

Ces préparatifs étaient, on le voit, considérables. Ils comprenaient plus de 20,000 hommes, soit la totalité de la population valide du canton. Aussi, une fois les différents corps mis sur pied, fut-on obligé, pour ne pas laisser la ville de Zurich dégarnie de troupes, d'organiser une garde urbaine composée d'étudiants et d'ouvriers. Enfin la petite flottille du lac, composée de deux grandes et de huit petites embarcations, fut mise en état de service et placée sous les ordres du commandant Diebold.

Les événements qui se précipitèrent dans le Toggenbourg ne tardèrent pas à justifier ces mesures. Ce fut au corps de l'Elggau, destiné à appuyer l'insurrection et à attaquer les troupes de l'abbé, à entrer le premier en action. Dès le 10 avril, les troupes destinées

ment de ce nom-là en France, savoir la plus grosse cavalerie, pour laquelle la petite carabine n'est qu'un joujou.

(1) Voir entr'autres, dans les derniers livraisons du *Spectateur militaire*, de remarquables études de M. Erdnegel sur la cavalerie, d'un « garde national mobile » sur l'infanterie et de plusieurs autres militaires de l'armée française. Voir aussi plusieurs savants et intéressants articles de l'*Italia militare*, ceux entr'autres signés *Pandolfi*, et les derniers numéros du *Journal de l'armée belge*. De l'Allemagne en revanche nous ne connaissons encore sur la matière rien de net et de concluant.